



## **Communiqué de presse**

Lorient, le 23 avril 2018

### **Projet des Eoliennes Flottantes de Groix & Belle-Ile : signature d'une convention tripartite**



Crédit photo : CDPMEM 56

**Le 23 avril 2018, la société de projet *Ferme Eolienne Flottante de Groix & Belle-Île (FEFGBI)*, les Comités des Pêches<sup>(1)</sup> et RTE (Le Réseau de Transport d'Electricité) ont signé une convention tripartite pour sceller leur partenariat et en fixer officiellement les modalités.**

La signature de cette convention s'inscrit dans la continuité du travail de partenariat engagé entre les trois parties. Cela représente une nouvelle étape dans l'avancée du projet des Eoliennes Flottantes de Groix & Belle-Ile.

Ce partenariat se matérialise par la création d'un espace d'échanges et de dialogue réunissant RTE, FEFGBI et les Comités des Pêches<sup>(1)</sup>, auxquels sont associés les Services de l'Etat. Un poste de chargé de mission a été spécialement créé afin d'animer le partenariat et de faire le lien entre les porteurs de projet et les professionnels de la pêche. Cette mission est assurée au quotidien par Audrey Olivier, basée au Comité des Pêches du Morbihan à Lorient.

Comme le précise Nicolas Paul-Dauphin, directeur-général de la société de projet Ferme Eolienne Flottante de Groix et Belle-Île, « *cette convention va faciliter le dialogue autour des problématiques de développement de la ferme pilote et de son raccordement, et elle nous permettra surtout, en tant que porteur de projet, de dialoguer avec l'ensemble de la filière Pêche régionale* ». Pour sa part, Olivier Le Nézet, président du CRPMEM de Bretagne et du CDPMEM du Morbihan, estime que « *cette convention permet de prendre en compte le point de vue primordial des pêcheurs professionnels. C'est un moyen de définir une bonne coopération entre*

<sup>(1)</sup> Les Comités des Pêches : le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Bretagne (CRPMEM Bretagne), les Comités Départementaux des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Morbihan et du Finistère (CDPMEM 56 et 29), le Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Finistère (CDPMEM du Finistère)

*toutes les parties prenantes et d'anticiper d'éventuels problèmes. Il s'agit d'une étape essentielle avant la définition future de mesures d'accompagnement en faveur de la pêche professionnelle ».*

*« A ce titre, cette convention favorisera une collaboration fluide avec les acteurs incontournables du milieu marin, autour notamment, des enjeux du raccordement sous-marin, et permettra un accompagnement sur chaque étape du projet »* ajoute Carole Pitou-Agudo, Déléguée de RTE Ouest.

Cet espace d'échanges permettra notamment la concertation entre les parties et un partage tout au long de l'avancement du projet sur des sujets tels que :

- l'organisation des différentes campagnes d'études ;
- les méthodes d'évaluation et suivis des études sur les ressources halieutiques et les activités de pêche;
- le schéma d'implantation des éoliennes, des câbles inter-éoliennes et du tracé du raccordement ;
- les mesures de sécurité liées à la pratique de la pêche professionnelle à proximité du périmètre du projet ;
- l'organisation des différentes phases de travaux de construction, d'installation, de mise en service et de démantèlement du projet.

**D'une façon générale, les parties conviennent ainsi d'une volonté commune de travailler ensemble, de manière transparente et ce, durant toute la vie du projet : études, construction, exploitation, démantèlement.**

#### **Rappel du projet :**

**La société de projet *Ferme Eolienne Flottante de Groix & Belle-Île* a été désignée lauréate le 22 juillet 2016 de l'appel à projets EOLFLO de l'ADEME portant sur le développement de fermes pilotes d'éoliennes flottantes.** Elle est détenue par un consortium constitué d'EOLFI, CGN EE, la Caisse des Dépôts et Consignations et Meridiam.

La ferme pilote consiste en l'installation, entre Groix et Belle-Île et par 60 à 70 mètres de fond, de 4 éoliennes de grande puissance (6 MW chacune), disposées sur des flotteurs maintenus en place par des lignes d'ancrage. **Le raccordement, sous maîtrise d'ouvrage RTE, consiste en l'installation d'une liaison sous-marine et souterraine permettant l'insertion dans le système électrique de l'énergie produite par la ferme éolienne flottante.**

**La pêche professionnelle, directement concernée par le Projet, est impliquée dans son développement depuis 2009.**

Pour suivre l'actualité du projet, ou pour toute demande de renseignement :

<http://eoliennes-groix-belle-ile.com/>

**Les Comités des Pêches** ont pour rôle de gérer, au niveau régional ou départemental, la filière Pêche professionnelle. Ce sont des organisations professionnelles élus et paritaires dont les conseils comptent pour moitié des représentants des chefs d'entreprise et pour moitié des représentants des membres d'équipage. Les missions des Comités des Pêches sont définies par le Code Rural et par la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 27 juillet 2010. Parmi leurs principales missions, on retrouve la représentation et la promotion des intérêts des pêcheurs, la gestion durable des ressources halieutiques et de l'environnement marin, la définition et le suivi de la réglementation, la participation à des programmes scientifiques en faveur d'une pêche durable et responsable, la mise en place d'actions de formation (initiale et continue) et d'aide à la reconversion. Enfin les Comités des Pêches ont pour mission d'informer et de communiquer sur la filière auprès des élus, de l'administration et du grand public.

**EOLFI** est le maître d'ouvrage délégué du projet de Ferme Eolienne Flottante de Groix & Belle-Ile, lauréate de l'appel à projets de l'ADEME en juillet 2016. EOLFI est une PME fondée en 2004, spécialisée dans le développement et la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables telles que le solaire photovoltaïque ou l'éolien. Son offre s'adresse aux collectivités, aux industriels et aux investisseurs. Opérateur disposant d'une offre globale, EOLFI couvre toutes les étapes de la chaîne de valeur : développement de projets, financement, construction et exploitation.

Depuis 2008, EOLFI s'est tournée principalement vers ses activités de développement - projets solaires et éoliens, sur terre et en mer à partir de 2012, en France et à Taïwan. EOLFI développe des projets éoliens flottants en Méditerranée, en Bretagne et à Taïwan où la première ferme commerciale devrait être mise en service à l'horizon 2021. Par ailleurs, EOLFI déploie également une activité de Recherche & Développement de technologies innovantes en matière d'énergies renouvelables : le concept d'éolienne à axe vertical SPINFLOAT, la bouée porte lidar BLIDAR développée en projet collaboratif où EOLFI est leader, le logiciel STATIONIS chargé d'optimiser l'architecture d'une ferme éolienne flottante.

**RTE**, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. À cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 50 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8 500 salariés.

### **Contacts presse**

**CDP** : Jean Piel | [jpiel@bretagne-peches.org](mailto:jpiel@bretagne-peches.org) | +33 2 97 37 01 91

**EOLFI** : Aude Ammeux | [aude.ammeux@eolfi.com](mailto:aude.ammeux@eolfi.com) | +33 1 40 07 95 00

**RTE** : Clara Brouillet | [clara.brouillet@rte-france.com](mailto:clara.brouillet@rte-france.com) | +33 2 40 67 38 87